



**RAPPORT ANNUEL
DE LA FEDERATION NATIONALE
DROIT DU PATRIMOINE**

Assemblée Générale Mars 2017

SOMMAIRE

Rapport d'activités	p.3
Comité Juridique	p.4
Participation aux Journées Notariales du Patrimoine	p.5
Manifestations 2016	p.7
Manifestations passées et à venir 2017	p.8
Communication	p.9
Colloque Fiscal 2017	p.13
Diplôme Fédéral de Juriste du Patrimoine (DFJP)	p.15
Communiqué - Mars 2016	p.17
Site internet FNDP	p.18
LA LETTRE de la FNDP	p.19
Rapport financier	p.20
Répartition des dépenses 2016	p.21
Budget 2016	p.22

RAPPORT D'ACTIVITES



Comité Juridique

Le Comité Juridique de la Fédération Nationale Droit du Patrimoine, présidé par le Professeur Sophie Schiller, poursuit sa mission et publie chaque année de nouveaux avis destinés à clarifier et faire évoluer le droit du patrimoine.

Avis du comité

La consultation des avis est réservée aux membres de la FNDP

Avis 2016

Avis 2016



La Semaine Juridique n° 39 - 30 septembre 2016

[Avant-propos](#) professeur Sophie Schiller

*[Fiducie](#) - "Permettre la transmission de la fiducie-gestion"
Etude rédigée par Claire Farge et Jean-François Desbuquois

*[ISF](#) - "Pour une cohérence des régimes d'exonération applicables aux sociétés translucides détenant une résidence principale ou des œuvres d'art"

Etude rédigée par Renaud Mortier et Pascal Julien Saint-Amand

* [Patrimoine](#) - "L'attribution gratuite d'actions à l'époux commun en biens"

Etude rédigée par Estelle Naudin et Sophie Schiller

" [Assurance Vie](#) - Sécuriser la rédaction des clauses usuelles"

Etude rédigée par Michel Leroy et Pascal Lavielle

Sophie Schiller

Présidente du comité Juridique de la FNDP

Professeur à l'Université Paris-Dauphine



Participation aux Journées Notariales du Patrimoine

Les 3 et 4 octobre 2016 se sont déroulées les Journées Notariales du Patrimoine à l'Université Paris-Dauphine. A cette occasion, le 1er exemplaire de La Lettre FNDP a été remis aux participants présents pour leur permettre de découvrir ce nouvel outil d'information.

Les grands thèmes abordés avec la participation de la FNDP sont les suivants :

JNP - Journées Notariales du Patrimoine
3 et 4 octobre 2016

Programme 3 octobre

Fil rouge : Jean Michel MATHIEU

Lundi matin - 10h00 - 13h00

- Accueil et introduction par Laurent BATSCH, président de l'Université Paris-Dauphine et Jean-Michel MATHIEU, président de l'INPF
- 01 - La donation-partage : égalité économique ou orthodoxie juridique ? - Marc IWANESKO, notaire à Toulouse et Estelle NAUDIN, professeur à l'Université de Strasbourg
- 02 - Les libéralités créant une interdiction pour le gratifié : aspects techniques et liquidatifs - Sylvain GUILLAUD-BATAILLE, notaire à Paris et Céline KUHN, maître de conférences à l'Université de La Réunion
- 03 - L'article 924-4 et la vente : présentation cas pratiques - Emmanuelle GALHAUD, notaire à Léognan
- 04 - Aspect liquidatif des legs - Frédéric PETIT, notaire à Taverny
- 05 - La protection du conjoint survivant dans un contexte international : l'apport des règlements européens récents - Richard CRONE, notaire honoraire et Louis PERREAUSAUSSINE, professeur à l'Université Paris-Dauphine

Lundi après-midi - 14h00 - 17h30

- Table ronde : Comment vendre son conseil notamment en gestion de patrimoine
Animée par Cédric DECOEUR, BFM Business - avec Philippe BAILLOT, professeur associé à l'Université Paris II, Frédéric AUMONT, notaire, et Benoit RENAUD, directeur général d'UNOFI
- 06 - Les conséquences de la démographie sur la gestion de patrimoine - Philippe BAILLOT, professeur associé à l'Université Paris II
 - 07 - Gestion d'actifs et cycle de vie - Gilles ULRICH, président du directoire du Conservateur
 - 08 - Transmission d'entreprise et gestion de patrimoine - Corinne CARAUX, chargée d'enseignement à l'Université Paris-Dauphine et Jean PRIEUR, professeur émérite des Universités

Programme 4 octobre

Fil rouge : Jean Prieur

Mardi matin - 9h30 - 13h00

- 09 - La nullité des assemblées générales de sociétés civiles - Hubert FABRE, notaire à Paris et Sophie SCHILLER, professeur à l'Université Paris-Dauphine
- 10 - L'apport avant donation - Renaud MORTIER, professeur à l'Université de Rennes
- 11 - Ordonnance n° 2015-1288 du 15 octobre 2015 et droit des sociétés - Nicolas DUPOUY, notaire à Ossun et Anne-Françoise ZATTARA-GROS, maître de conférences à l'Université de La Réunion
- 12 - Droits sociaux démembrés et quasi-usufruit - Pascal JULIEN SAINT AMAND, notaire à Paris

Mardi après-midi - 14h00 - 16h30

- 13 - Qu'est-ce qui est "dutreillable" en 2016 ? - Marceau CLERMON, notaire à Vaucresson
- 14 - Droit de retour conventionnel : actualité et perspectives - Anne KARM, professeur à l'Université Paris-Dauphine et Antoine KROELL, notaire à Paris
- 15 - La transaction familiale - Christelle DEWAILLY-HOUYVET, notaire à Paris et Stéphanie TRAVADE-LANNOY, avocate à Paris



Manifestations 2016



Université Paris-Dauphine

14 janvier 2016

La nouvelle donne jurisprudentielle fiscale



Université Strasbourg

Février 2016

CEDH et patrimoine



Université Rennes 1

15 mars 2016

Colloque L'avenir de la société civile de patrimoine



Université de la Réunion

5 avril 2016

Colloque "Patrimoines & religions"



Université Paris-Dauphine

30 juin 2016

Gestion de patrimoine et personnes vulnérables - Apports et lacunes du décret de 2008



Université de Montpellier

3 novembre 2016

Les thèmes seront choisis parmi des avis de la FNDP



Manifestations passées et à venir 2017



5 janvier 2017

Université Paris-Dauphine

Colloque "La nouvelle donne jurisprudentielle fiscale"



10 février 2017

Université Rennes 1

L'impact de l'ordonnance du 10 février 2016 sur les contrats d'affaires



Juin 2017

Université Paris-Dauphine

La succession internationale du conjoint survivant



Communication

Depuis le mois de septembre 2016, JurisCampus a repris la gestion de la FNDP. Cette transition a été communiquée aux adhérents et partenaires par le biais d'un communiqué E-mailing de la part du Président de la FNDP, Renaud Mortier.

Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, [consultez la copie web](#)



Chers membres de la FNDP,

La Fédération Nationale Droit du Patrimoine poursuit et amplifie son activité. Après avoir lancé avec grand succès son comité juridique, puis son diplôme (DFJP), elle vient de publier sa première Lettre d'actualité, sur un rythme d'une fois tous les deux mois. Vous avez reçu récemment ce tout premier numéro dirigé par notre collègue Cécile LISANTI.

Notre objectif est de vous apporter sans cesse davantage de valeur ajoutée, en vous offrant de la réactivité sans vous encombrer. Je vous invite à regarder de près ce nouveau numéro que vous recevrez gratuitement dès chaque parution.

Par ailleurs, notre Fédération vient de confier son secrétariat à l'institut JurisCampus, membre du conseil d'administration de la FNDP et institut de formation professionnelle dédié aux métiers de la Gestion de patrimoine. JurisCampus met à notre disposition une équipe renforcée de collaborateurs dévoués à notre cause. Madame Catherine Fragner, que je remercie pour le remarquable travail accompli, continuera d'assurer le secrétariat des comités juridiques à Dauphine.

Je profite enfin de ce message pour vous convier au colloque spécial comité juridique de la FNDP organisé à Montpellier le jeudi 3 novembre 2016, ainsi qu'au colloque d'actualité fiscale de janvier 2017 qui aura lieu à Dauphine comme tous les ans et devrait se tenir le jeudi 12 janvier 2017 si nous obtenons comme je l'espère la magnifique salle Raymond Aron. Toutes ces informations sont ou seront accessibles sur notre site FNDP (www.fndp-eu).

Je vous remercie chers membres pour votre attention, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Renaud MORTIER
Président de la FNDP

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)

De plus, les évènements de la FNDP et de certains de ses partenaires ont été annoncés auprès des membres de l'association par des communications E-mailing. Voici quelques exemples des communications mises en place par JurisCampus fin 2016 et début 2017.

Université de Montpellier

Une plaquette a été envoyée pour la journée consacrée aux « Nouvelles réponses de stratégie patrimoniale - Quelques avis du comité juridique de la FNDP » à l'Université de Montpellier le 3 novembre 2016. Cet évènement était placé sous le parrainage de la CNCGP.



Sous le parrainage de la



Sous la présidence du Professeur Jean Prieur,
Président d'honneur de la Fédération Nationale de Droit du Patrimoine,
Professeur émérite des universités

10h- Allocution de bienvenue.

Cécile Lisanti, Maître de conférences et Directeur du Master II Droit et fiscalité du patrimoine de l'Université de Montpellier.

10h15- Propos introductifs: Présentation de la FNDP et du Comité juridique.

Renaud Mortier, Président de la FNDP, Professeur à l'Université de Rennes.

Sophie Schiller, Secrétaire générale de la FNDP et Présidente du comité juridique de la FNDP, Professeur à l'Université Paris Dauphine.

10h30- La mise à disposition à titre gratuit d'un bien dans la sphère familiale : difficultés et perspectives

Hubert Fabre, Notaire associé, Rozes Fabre et associés, Paris.
Cécile Lisanti, Maître de conférences HDR, Directeur du Master II Droit et fiscalité du patrimoine de l'Université de Montpellier.

Discussion

11h30- La clause à option dans le contrat d'assurance-vie.

Michel Leroy, Maître de conférences, Université de Toulouse.

Discussion

12h30 Déjeuner

14h00 Permettre la transmission de la fiducie-gestion.
Jean-François Desbuquois, Avocat associé au Barreau de Paris, Cabinet Fidal.

Claire Farge, Ingénieur patrimonial, BNP Paribas.
Discussion

15h- L'attribution d'actions gratuites à l'époux commun en bien.

Sophie Schiller, Secrétaire générale de la FNDP et Présidente du comité juridique de la FNDP, Professeur à l'Université Paris Dauphine.

Estelle Naudin, Professeur à l'Université de Strasbourg.
Discussion

16h- Le sort de la résidence principale et des œuvres d'art au regard de l'ISF : pour une cohérence des régimes d'exonération applicables aux sociétés translucides détenant une résidence principale.

Renaud Mortier, Président de la FNDP, Professeur à l'Université de Rennes.

Pascal Julien Saint-Amand, Notaire associé, Althémis, Paris.
Discussion

17h- COCKTAIL de clôture

Informations :

Formation validée au titre de la formation continue (5 heures)

Contact : veronique.rigaud@umontpellier.fr

Inscription obligatoire

Etudiants universitaires et membres de la FNDP : gratuit

Autres : 80 euros

Barreau de Paris

En tant que partenaire, l'Ordre des Avocats de Paris a bénéficié d'une campagne E-mailing auprès des membres de la FNDP pour sa conférence-débat organisé début novembre.

Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, [consultez la copie web](#)



Les atteintes aux biens au regard de l'article 1er du protocole n° 1 de la CEDH

Conférence organisée par la FNDP et la commission ouverte "Patrimoine et fiducie du Barreau de Paris".

Intervenant : Pascal DOURNEAU-JOSETTE
Chef de division à la Cour Européenne des droits de l'Homme
Professeur associé à l'Université de Strasbourg

Mardi 8 novembre 2016 de 18h à 20h
MAISON DU BARREAU,
2 RUE DE HARLAY,
75001 PARIS
SALLE GASTON MONNERVILLE

Pour vous inscrire : estelle.naudin@unistra.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)

AJAR

Début 2017, c'est l'AJAR, l'Association des Juristes d'Assurance et de Réassurance qui a bénéficié d'une communication pour son colloque annuel.

Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, [consultez la copie web](#)



Chers Amis,

Il est encore possible de s'inscrire pour assister au colloque annuel de l'AJAR consacré à **la Connaissance du Client et Digital**, qui se tiendra le :

Vendredi 27 janvier 2017 de 9h00 à 16h30
Au Pavillon Dauphine Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
75116 Paris

Nous aurons le plaisir d'accueillir pour l'ouverture de notre colloque, **Sandrine Duchêne**, Secrétaire Générale d'AXA France et membre du Comité Exécutif.

Une première table ronde aura lieu sur *les impératifs de la connaissance client* animée par le Professeur Laurent Leveneur, et une seconde table ronde sur *les opportunités de la connaissance du client à l'ère du digital*, animée par Maître Eric Caprioli.

L'après-midi sera consacrée à l'Actualité législative et jurisprudentielle avec les interventions des Professeurs Jérôme Kullmann et Luc Mayaux.

Je vous laisse le soin de bien vouloir trouver ci-joint le bulletin d'inscription.
En espérant vous retrouver nombreux le 27 janvier.

Amicalement.

Hubert Marck
Président de l'AJAR
26, boulevard Haussmann
75009 PARIS
Tél 01 40 72 00 34 et 06.86.14.73.16
Site internet : www.ajar.asso.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)



Colloque Fiscal 2017

Le 5 janvier 2017, le Colloque Fiscal s'est déroulé dans la salle Raymond Aron de l'Université Paris Dauphine. Près de soixante personnes ont assisté à cet évènement qui s'est déroulé de 17h30 à 19h30 et a été suivi d'un cocktail.

Les thèmes abordés ont été :

- Le prélèvement de l'IR à la source
- L'Impôt de Solidarité sur la Fortune
- Démembrement et Sociétés, quasi-usufruit : derniers arrêts

Plaquette du programme :



L'ACTUALITÉ FISCALE PATRIMONIALE

17 h 30/19 h 30. Suivi d'un cocktail

Université Paris Dauphine, Place Maréchal de Lattre de Tassigny,
75 016 Paris
Salle Raymond ARON

Organisé par :

Renaud MORTIER, Professeur agrégé de droit privé, Président de la FNDP

Jean-François Desbuquois, Avocat associé, FIDAL

Claire Farge, Ingénieur patrimonial, BNP Paribas

Jérôme Auguin, Ingénieur patrimonial, BNP PARIBAS

Pascal Julien Saint-Amand, Notaire à Paris, Président du Groupe Althémis

PROGRAMME

17h30-17h45

Propos introductifs - Renaud Mortier

17h45-18h25

Le prélèvement de l'IR à la source - Claire Farge, Ingénieur patrimonial, BNP Paribas et Jérôme Auguin, Ingénieur patrimonial, BNP PARIBAS

18h25-18h45

L'Impôt de Solidarité sur la Fortune - Jean-François Desbuquois, Avocat associé, FIDAL

18h45-19h05

Démembrement et Sociétés, quasi-usufruit : derniers arrêts - Pascal Julien Saint-Amand, Notaire à Paris, Président du Groupe Althémis

19h05-19h30

Questions

19h30 - 20h30

Cocktail

Support et Vidéos

Les adhérents peuvent retrouver le support téléchargeable en PDF du colloque sur le site. De plus, le colloque ayant été filmé, les adhérents peuvent également visionner directement en ligne les vidéos des cinq interventions

Ces supports sont consultables uniquement par les adhérents, sur l'espace privé du site.



Diplôme Fédéral de Juriste du Patrimoine (DFJP)

Du 22 au 25 mars 2016 s’est déroulée la semaine de clôture de la 2ème session du Diplôme Fédéral de Juriste du Patrimoine, à l’Université Toulouse 1 Capitole.

Cette semaine dédiée aux séminaires de chaque spécialité enseignée fût pour tous l’occasion de faire le bilan de cette seconde session. Entre examens, rencontres et échanges, les apprenants et les formateurs ont clôturé ces 6 mois par la remise des diplômes et le gala de fin de session.

Une semaine riche en enseignements. L’examen s’est déroulé le premier jour. Puis de mardi à vendredi, des séminaires pratiques ont été organisés pour chacune des spécialités abordées durant le diplôme.

Enfin, le vendredi a eu lieu la grande cérémonie de remise de diplôme suivi d’un gala. Des résultats de haut niveau

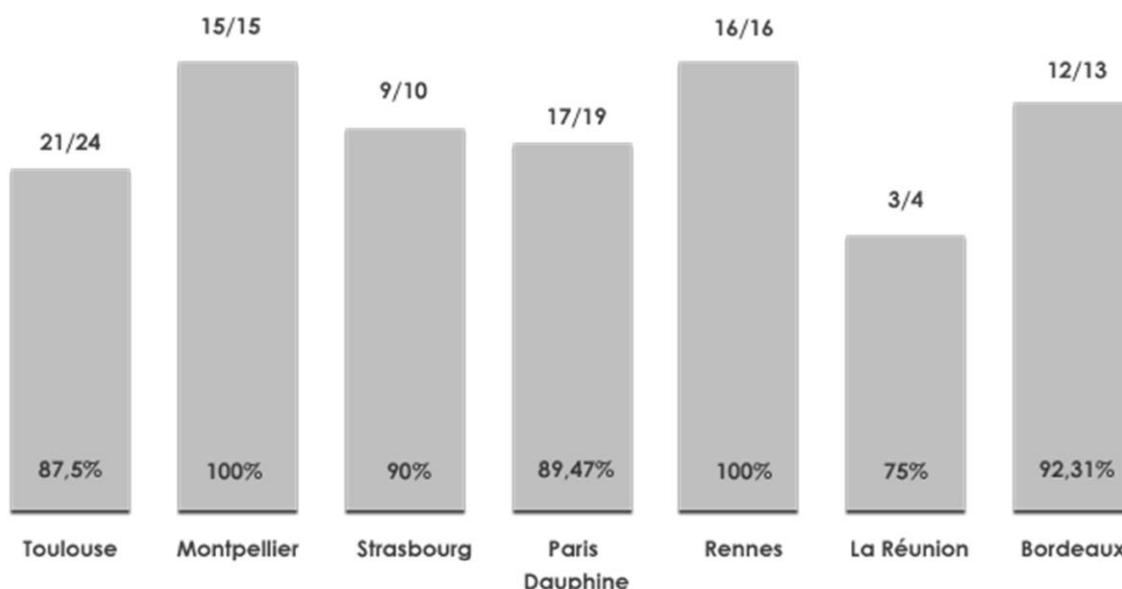
L’an dernier, la 1ère session du DFJP avait vu un succès considérable avec plus de 70% de taux de réussite. Cette seconde session est de nouveau un succès avec plus de 80% de taux de réussite.

Promotion 2016 :

3 étudiants sont au classement des lauréats :

- Le major Guillaume PINELLI, de l’Université de Bordeaux
- La 2ème lauréate Kelly KEUSCH de l’Université de Rennes
- La 3ème lauréate Nora FAUGERE de l’Université de Bordeaux.

Malgré la difficulté du Diplôme Fédéral de Juriste du Patrimoine, les 7 universités ont su se dépasser et obtenir de très bons résultats.





Pour la session 2016-2017 du DFJP, un nouveau Certificat de Spécialité a été intégré au cursus, le Certificat « Art et patrimoine » qui aborde les 3 thèmes suivants :

- Patrimoine et propriété intellectuelle
- Les transactions sur les objets d'arts
- Œuvres d'arts et gestion du patrimoine

Comme chaque année, courant du mois de mars, se déroulera la semaine de clôture de la 3ème promotion du Diplôme Fédéral de Juriste du Patrimoine. Elle aura lieu du 20 au 24 mars 2017 à l'Université Toulouse 1 Capitole. Cette année, 112 apprenants sont inscrits à ce cursus. Cette promotion est composée de 107 étudiants actuels en Master 2 fédérés et 5 professionnels déjà titulaires d'un Master 2 de la FNDP.



Communiqué - Mars 2016

Motion de la Fédération Nationale Droit du Patrimoine en vue du maintien de la sélection en Master 2

La Fédération Nationale Droit du Patrimoine, attachée à délivrer le meilleur niveau de formation en droit du patrimoine, a pris connaissance de l'avis contentieux du Conseil d'Etat du 10 février 2016.

Ainsi, à l'instar des sections 01, 02 et 03 du CNU, elle entend rappeler la nécessité de maintenir une sélection à l'entrée de la seconde année de Master et sollicite **l'inscription des Master mention Droit du patrimoine dans la liste limitative du décret à venir énumérant les formations autorisées à sélectionner à l'entrée du M2.**

Marquées par une autonomie des méthodes pédagogiques en cohérence avec les objectifs scientifiques et professionnels du diplôme, nos formations offrent des enseignements théoriques spécialisés, méthodologiques et appliqués et une expérience en milieu professionnel sous la forme de stages, qui ne peuvent se concevoir qu'en tenant compte des aspects juridiques régissant les métiers du patrimoine, marqués par des conditions d'accès, ce qui nécessite une gestion des flux et donc justifie les moyens de les maîtriser, et l'existence de règles déontologiques, impliquant un examen du dossier des candidat-e-s.



Site internet FNDP

En 2016, le site Internet de la FNDP continue son évolution graphique. Sur l'année, près de 9 000 visiteurs ont accédé au site, avec une moyenne très correcte de 2,5 pages vues par visites.

Réseaux sociaux



Un logo «façon LinkedIn» a été inséré sur la page d'accueil du site. L'objectif est d'augmenter les visites et les demandes de contacts sur la page LinkedIn de la FNDP.

Ce logo reprend les éléments de couleurs de la FNPD et le logo de LinkedIn. Il dirige l'utilisateur directement sur la page de la FNDP sur LinkedIn.



Macaron Adhérer

Le macaron « Adhérer » a été complété par les mentions : « Avis du comité / Newsletter / Colloques / Conférences / Bourse de l'emploi / Publications ». Il permet ainsi de rendre plus visibles les avantages de l'adhésion annuelle à l'association.

Le site est accessible à l'adresse suivante : www.fndp.eu



LA LETTRE de la FNDP

Lancée en septembre 2016, La Lettre a pour ambition de vous tenir informés de l'essentiel de l'actualité juridique en droit du patrimoine.

Tous les deux mois et en quelques pages, grâce à la concision et la précision de la plume de ses auteurs, vous pourrez être efficacement tenus à jour de l'actualité législative, réglementaire et jurisprudentielle.

Les domaines fondamentaux intéressants le droit du patrimoine seront couverts dans plusieurs chroniques : assurance-vie, droit des biens, droit des incapacités, droit des sociétés, droit fiscal patrimonial, droit international privé, droit patrimonial de la famille, obligations professionnelles, protection et responsabilité patrimoniales de l'entrepreneur.

Le 3ème exemplaire est paru fin janvier 2017. Elle est accessible sur le site de la FNDP et à vocation à être diffusée largement.

L'équipe de rédaction :

Rédacteurs en chef :

Cécile Lisanti, Maître de conférences HDR et directeur du M2 Droit et fiscalité du patrimoine à l'Université de Montpellier

Nicolas Esplan, Docteur en Droit, Directeur JurisCampus, co-directeur du Master 2 Ingénierie du patrimoine à l'Université de Toulouse.

Auteurs :

Jean-François Desbuquois, Avocat Associé Fidal

Eric Fongaro, Maître de conférences HDR et co-directeur du Master 2 Droit et gestion du patrimoine à l'Université de Bordeaux

Céline Kuhn, Maître de conférences et codirecteur du Master 2 Droit du patrimoine à l'Université de la Réunion

Michel Leroy, Maître de conférences HDR et directeur du Master 2 Ingénierie du patrimoine à l'Université de Toulouse

Renaud Mortier, Professeur des universités, Président de la FNDP, directeur du Centre de Droit des Affaires (CDA) et directeur du Master 2 Droit et gestion du patrimoine à l'Université de Rennes

Estelle Naudin, Professeur des universités et Directeur du Master 2 Droit et gestion du patrimoine à l'Université de Strasbourg.

Jean-Marie Plazy, Professeur des universités et co-directeur du Master 2 Droit et gestion du patrimoine à l'Université de Bordeaux

Jean Prieur, Professeur émérite des universités, Président d'honneur de la FNDP

Jean Prieur, Professeur émérite des universités, Président d'honneur de la FNDP.

Sophie Schiller, Professeur des universités, Présidente du Comité juridique de la FNDP, et directrice du M2

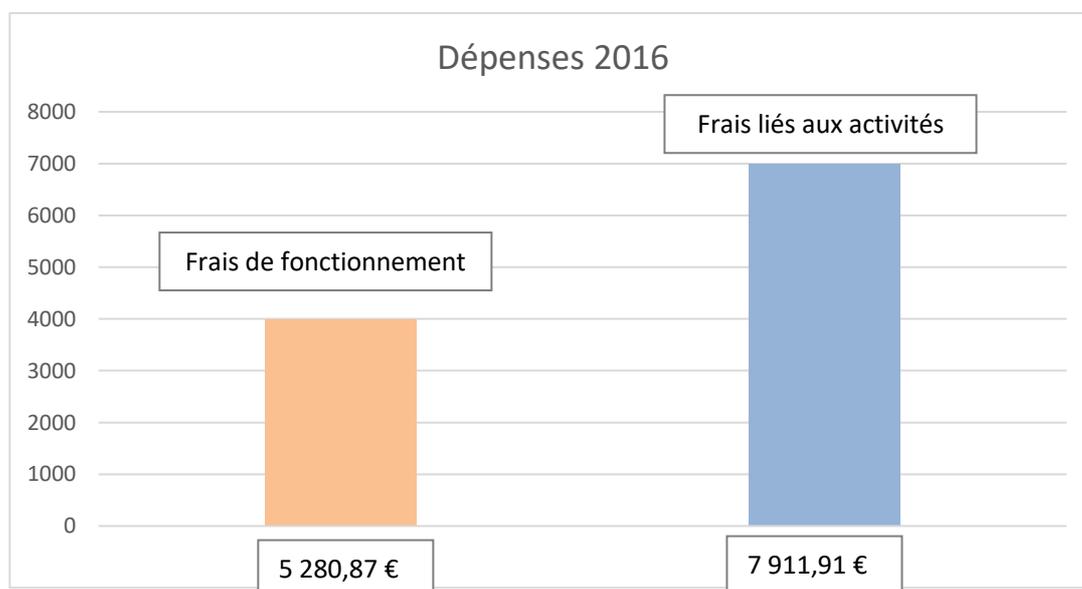
223 à l'Université Paris Dauphine

Anne-Françoise Zattara-Gros, Maître de conférences et co-directeur du M2 Droit du patrimoine à l'Université de la Réunion

RAPPORT FINANCIER

REPARTITION DES DEPENSES 2016

Frais de Fonctionnement		
Assurance	105,31 €	
Université Paris Dauphine (affranchissement, reprographie, logistique, salles)	5000,00 €	
Frais de banque	175,56 €	
Total Frais de fonctionnement		5 280, 87 €
Frais liés aux Activités		
Frais de réception	1 180,98 €	
Frais de déplacement	2764,56 €	
Lexis Nexis	78 €	
Semaine DFJP Toulouse	2637,60 €	
Colloque Janvier	802,79 €	
AG+CA+CJ 2015	447,98 €	
Total Frais liés aux activités		7 911,91 €
TOTAL DEPENSES		13 192,78 €



BUDGET 2016

Solde Budgétaire	
Recettes Cotisations	16 770 €
Dépenses	13 192,78 €
Total Recettes	3 577,22 €

* Solde bancaire au 31/12/2016 : + 31 357, 50 €

